

# **Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Elèves**

## **Maternelle et Élémentaire du Rouret Jeudi 23 septembre 2021 20h00**

Président de séance : JB Gleizes, président APE

Secrétaire de séance : Sarah Ghasem-Juppeaux, vice-présidente APE

Liste des Présents :

Valérie BEAUSEIGNEUR, Maud BAYLE, Aurélia BREGERAS, Elodie CLAPIER, Leslie COMPAN, Elodie DE LA SOUDIERE, Virginie DE MESMAY, Aurélia ENGELS, JC FISCHER, JB GLEIZES, Sylvie GOUTTE FANGEAS, Amanda HUTCHINGS, Sarah JUPPEAUX, Claire DEMAUGE, Cindy MONTIGNY, Olga PANTCHICHKINE, Agnès PAQUET, Laetitia PERROT, Elodie PHILIPPE, Christine RICHARD, Lucie RIMBERT, Marion ROCHER, Isabelle SCHAYES, Stéphanie SONNATI, Benjamin BRUN, Marie WERNGREN, Anne-Laure GIRARD, Lucile AOUIZERATE, Julie BRIAL, Mélodie BEAUMONT, Caroline RAVAT, Julien LAPALUS, Isabelle SINGER.

Liste des Représentés :

Adeline BOSCHAT, Christelle CAILLOUET, Arnaud DE LA SOUDIERE, Barbara DIOLI, Vanessa BORNE, Caterina GRAZIANO, Nicolas GROS, Emmanuel JUPPEAUX, Caroline MELLERIN, Delphine MEZZALTARIN, Cyrielle OZIMECK COMBO, Véronique BOVIS, Camille DEREPAAS.

|   |       |
|---|-------|
| Nombre d'adhérents à l'APE en 2020-2021 : | 118   |
| Nombre d'adhérents présents :             | 33    |
| Nombre de pouvoirs :                      | 13    |
| Début de séance :                         | 20h07 |

Le quorum n'étant pas atteint (1/2 des adhérents +1= 61 adhérents présents ou représentés), l'assemblée générale est close à 20h08.

Une assemblée générale extraordinaire est convoquée le jeudi 23 septembre 2021 à 20h09.

Ordre du jour :

- 1) Lecture et approbation des rapports d'activité et financier
- 2) Approbation des comptes
- 3) Fixation du montant des nouvelles cotisations
- 4) Élection des membres du bureau/Conseil d'administration
- 5) Questions diverses

## **I- Lecture et approbation du rapport moral et financier**

### **1- Rapport moral**

**L'APE est une association loi 1901 indépendante de toute organisation politique ou syndicale composée de parents bénévoles** désireux de s'investir dans la vie de l'école et veiller aux intérêts des enfants dans les différents aspects de leur vie scolaire.

Rappel des missions de l'APE : 2 objectifs majeurs indépendants

**Favoriser le dialogue entre les parents et les enseignants et s'assurer de la qualité de l'environnement scolaire des enfants.**

Pour cela, l'APE présente chaque année une liste aux élections des représentants des parents d'élèves pour les deux écoles. Cette liste est sans étiquette et totalement apolitique. L'association essaie de présenter au moins un RPE par classe afin d'être la plus représentative possible. L'année dernière la liste de l'APE était la seule présentée.

Nous avons donc obtenu :

- 5 sièges en Maternelle. Nous avons sur notre liste 10 candidats (5 titulaires + 5 suppléants)
- 10 sièges en Élémentaire. Nous avons sur notre liste 20 candidats (10 titulaires + 10 suppléants)

Cette année nous présentons 10 candidats maternelle pour 5 classes, 20 candidats élémentaire pour 10 classes.

**L'APE a participé au dialogue entre les parents et l'école et s'est assurée de la qualité de l'environnement scolaire des enfants :**

- a- Par sa participation active aux conseils de chaque école (maternelle/élémentaire) et la diffusion des comptes-rendus correspondant sur le site internet de l'association.
- b- Lors d'un rendez-vous entre la mairie et deux membres de l'association le 22 septembre 2021 concernant le temps de cantine en maternelle.

**2- Organisation d'évènements de récolte de fonds pour participer au financement des projets et sorties des écoles.**

En 2020/2021, l'APE a pu organiser :

- Une vente de chocolats de Noël
- Une vente de photos du carnaval,
- Une tombola de fleurs,
- Une vente d'objets décorés par les élèves.

Compte tenu de la crise sanitaire, l'APE n'a malheureusement pas pu participer au marché de Noël (événement annulé) et maintenir l'organisation de la kermesse en fin d'année.

L'APE a proposé :

- Une distribution de ballotins de chocolats aux enfants, aux enseignants, au personnel de mairie et aux personnels techniques pour Noël
- Et une distribution de livres/dictionnaires (GS) et de livres/calculatrices (CM2)

Enfin, l'APE gère 2 partenariats

- AQUIS : réalisation d'étiquettes personnalisées
- Rentrée discount : listes scolaires

### 3- Rapport financier

| Dépenses   | Pour<br>2020/2021 | Pour info en<br>2019/2020                       |
|--|-------------------|---|
| <b>Frais de fonctionnement :</b><br>Frais postaux : 6,45€<br>Hébergement site internet : 26,62€<br>Frais bancaires : 108,80€ | <b>141,87€</b>    | 150,95€   |
| <b>Frais d'assurance</b>   | <b>113,65€</b>    | 111,67€   |
| <b>Chocolats offerts aux enfants, enseignants, personnels</b>  | <b>269,33€</b>    | 298,39€   |
| <b>Dictionnaires, livres, calculatrices</b>  | <b>1.307,32€</b>  | 1.607,54€                                       |
| <b>Dépenses en maternelle pour 5 classes</b>   | <b>2.714,80€</b>  | 530€  |
| <b>Dépenses en élémentaire pour 10 classes</b>   | <b>5.000€</b>     | 3.235€  |
| <b>Dépenses manifestations :</b><br>- Photos du carnaval (achat de matériel) : 225,58€<br>- Objets décorés : 1425€           | <b>1.650,58€</b>  | 293,13€<br>Achat de matériel photos du carnaval |
| <b>Total des dépenses effectuées hors manifestations :</b><br>Don pour le professeur de tennis                               | <b>75€</b>        | 5.933,55€                                       |
| <b>Total des Emplois</b>   | <b>12.622,54€</b> | 6.226,68€                                       |

| Ressources  | Pour 2020/2021    | Pour info en 2019/2020                       |
|---|-------------------|--|
| Adhésions pour 118 adhérents  | 1.635€            | 1.703€<br>120 adhérents                      |
| A-Qui-S   | 90,77€            | 74,64€                                       |
| Rentrée Discount  | 128,43€           | 79,28€                                       |
| <b>Manifestations :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chocolats de Noël : 1.242,25€</li> <li>- Photos carnaval : 3.254€</li> <li>- Tombola des fleurs : 2.113€</li> <li>- Objets décorés : 2.382€</li> </ul> | 8.991,25€         | 4.020,91€<br>Chocolats et photos du carnaval |
| <b>Total des Ressources</b>   | <b>10.846,45€</b> | 6100€  |

Nous sommes **déficitaires** de la somme de **1776,09€** (10.846,45€ – 12.622,54€).

Détails en annexe

## II- Approbation du rapport moral et des comptes

Les rapports moral et financier sont approuvés à l'unanimité.

Lors de la dernière réunion du bureau de l'APE 2020/2021, il a été décidé de reconduire le principe d'attribution d'un budget par classe.

Au regard du rapport financier présenté, il est décidé à l'unanimité de proposer un budget **pour l'année 2021/2022 de 500 Euros par classe.**

Chaque classe sera informée par courrier du montant qui lui est alloué pour que les enseignants puissent transmettre leurs demandes au premier conseil d'école.

*Le président de l'association des parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire du Rouret, Monsieur Jean-Baptiste Gleizes, donne pouvoir à la vice-présidente de l'association Madame Sarah Ghasem-Juppeaux, ainsi qu'à la trésorière de l'association, Madame Elodie Regnault de la Soudière, pour accomplir, les actes suivants sur le compte bancaire de l'association : verser et retirer toutes sommes, donner tous ordres de paiement, émettre, signer ou endosser tous chèques, mandats, reçus ou ordres de virement et d'une manière générale faire tout ce qui est nécessaire pour traiter toutes opérations financières de l'association. Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse notifiée lors d'un procès-verbal de l'assemblée générale.*

### III- Fixation du montant des nouvelles cotisations

Le montant de la cotisation à l'APE a été fixée pour l'année 2020-2021 à 10 euros minimum par famille lors de la précédente AG. Pour l'année 2021-2022, le bureau ne souhaite pas augmenter la cotisation. L'assemblée générale ne souhaite pas non plus modifier le montant de la cotisation. Par conséquent, le montant de la cotisation à l'APE **pour l'année 2021-2022 est fixé à 10 euros.**

### IV- Election des membres du bureau/conseil d'administration

Les membres du CA et bureau présents et représentés sont présentés.

Les membres du bureau 2020-2021 démissionnent collégalement.

Un appel aux candidatures pour la composition du CA et du bureau de l'APE pour l'année 2021-2022 est lancé. Le rôle des membres du bureau/ CA (RPE ou non) est rappelé.

|  |  |
|--|--|
| <b>Bureau :</b><br><br><b>4 réunions par an :</b> 1 entre octobre/décembre ; 1 entre janvier et mars ; 1 entre avril et juin, 1 entre juillet et septembre | Préparer les listes de RPE – Définir et organiser les manifestations + distributions de l'année- Redistribution des fonds - démarches administratives (déclarations)   |
| <b>Conseil d'administration (CA) :</b>   |  |
| Président  | Garant des décisions- communication générale- assister à toutes les réunions y compris RPE préparatoires   |
| Vice- Président  | Supplée le président   |
| Trésorier  | Tenir la comptabilité- suivre la trésorerie- communiquer régulièrement les résultats des manifestations - payer les factures-préparer les fonds de caisse- encaisser les règlements  |
| Vice-Trésorier   | Supplée le trésorier   |
| Secrétaire + secrétaire WEB  | Tenir à jour un classeur avec tous les documents administratifs (CR, assurances, déclaration préfecture...)- tenir à jour le site web- établir le mailing des adhérents/ du CA – répondre ou transférer les demandes des adhérents |
| Référent maternelle  | Interface/relationnel avec l'école maternelle : redistribution des fonds/ organisation des CE/organisation des élections des RPE)  |
| Référent élémentaire   | Interface/relationnel avec l'école élémentaire : redistribution des fonds/ organisation des CE/organisation des élections des RPE)   |

Il est rappelé que toute personne représentante des parents d'élève doit appartenir au CA de l'APE et adhérer à l'APE. Il est également rappelé que les 2 rôles de l'APE sont distincts et qu'il est donc possible d'être RPE sans participer aux manifestations de collecte de fond ou inversement. Les personnes potentiellement intéressées à rejoindre le CA/bureau sont invitées à communiquer leurs coordonnées.

**Le bureau 2021/2022 ci-dessous est élu à l'unanimité :**

Présidente : Sarah Ghasem-Juppeaux

Vice-Président : Jean-Baptiste Gleizes

Trésorière : Elodie de la Soudière

Secrétaire : Lucile Aouizerate

Vice-Secrétaire : Julie Brial

Web Master : Christelle Caillouet

Référents maternelle : Anne-Laure Girard et Christelle Caillouet.

Référents élémentaire : Lucie Rimbert et JB Gleizes.

**V- Questions diverses :**

- Les représentants de parents d'élèves donnent leur accord pour qu'un mot précisant leur adresse mail et le nom de leurs enfants soit communiqué aux enseignants et aux parents de chaque classe, afin de faciliter la communication entre parents et ape.
- Concernant les effectifs des écoles maternelles et élémentaires, une demande d'ouverture de classe a été faite. Il n'y a, à ce jour, pas de fermeture ni d'ouverture de classe envisagées.
- Concernant le rendez-vous à la mairie au sujet de la surveillance de la cantine :  
Le protocole sanitaire a modifié le fonctionnement de la cantine, 3 services ont été mis en place au lieu de 2 et le self n'est plus possible en élémentaire.  
Mme Alice POMERO (1<sup>ère</sup> adjointe aux affaires générales et ressources humaines) et Mme Nathalie WENZINGER (5<sup>ème</sup> adjointe aux affaires scolaires) ont reçu Sarah et JB le mercredi 22 septembre.  
Elles ont précisé que :
  - Il y avait 2 services à table en maternelle avec 3 personnes + renfort des atsems en fin de 1er et 2e service outre 3 personnes dans la cour
  - 3 services à table en élémentaire avec 4 personnes outre 6 personnes dans la cour

Les enfants bénéficiant des activités pédagogiques complémentaires (APC) mangent en priorité au 1<sup>er</sup> service.

- Projet de construction de la crèche municipale : les locaux de l'ancienne crèche seront repris par l'Ecole Buissonnière, ce qui permettra un agrandissement de la cantine actuelle.
- Nouveau centre-ville : les travaux du nouveau centre-ville vont réduire le nombre de places de stationnement, ce qui rendra l'accès à l'école plus difficile.

**Levée de séance : 22h**

## ORGANISATION DES MANIFESTATIONS :

|                               | Personnes concernées                                    | Dates – infos utiles   |
|-------------------------------|---|--|
| CHOCOLATS DE NOËL             | Stéphanie<br>Elodie DLS<br>Sylvie pour les flyers       | Catalogue des chocolats distribué après les vacances de la Toussaint.  |
| MARCHE DE NOËL                | Sarah - JB  | Marché : <b>5 décembre</b><br>+ soirée de Noël du <b>18 décembre</b> : buvette assurée par l'ape.  |
| DISTRIBUTION DES BALLOTINS    | Julie - Claire  | Distribution avant les vacances de Noël, vers le 16 décembre. Date à confirmer avec les directrices.<br>Achat des friandises à faire.  |
| PHOTOS DU CARNAVAL            | Manu - Caterina   | <b>4 février</b>   |
| <i>TOMBOLA DES FLEURS</i>     | <i>Sylvie</i>   | <b>A CHOISIR.</b><br><br><u>Bénéfices :</u><br>Tombola : environ 700€<br>Objets décorés : environ 900€<br>Livre de recettes : opération nouvelle avec la participation des enfants et des parents. |
| <i>OBJETS DECORES</i>         | <i>Anne-Laure</i>                                       |  |
| <i>LIVRE DES RECETTES</i>     | <i>Sylvie - Elodie</i>                                  |  |
| VIDE-GRENIER                  | Elodie C - Claire                                       | <b>15 mai</b><br>Date de repli : 22 mai  |
| KERMESSE                      | Elodie DLS<br>Marie-Claire<br>Julien<br>Lucile<br>Agnès | Date envisagée : <b>25 juin.</b><br>Groupe WhatsApp à créer.<br>Date à confirmer avec la mairie.   |
| DISTRIBUTION CADEAUX GS – CM2 | Lucile  | Faire le point sur ce qu'il nous reste.<br>Distribution la semaine du 27 juin.<br>Vacances d'été le 6 juillet.   |